



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 117632

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur l'une des propositions inscrites dans « La nouvelle société des retraités », émises par la Confédération française des retraités. Parmi celles-ci, les auteurs jugent que le CNRPA est un organisme consultatif rarement sollicité et que la présidence exercée par le ministre de l'emploi et des affaires sociales ainsi que son cadre administratif trop étroit ne lui permettent pas d'agir efficacement. Aussi ceux-ci préconisent-ils une révision de son statut et des moyens budgétaires adaptés. Il le remercie de bien vouloir lui préciser ses intentions relativement à cette proposition légitime.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117632

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1215